

## **BAREME TTC HONORAIRES @XELITE**

### **Immobilier Traditionnel et Ancien**

A l'exclusion du neuf (VEFA), Commerces et Immobilier d'entreprise

*A la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat*

PRIX DE VENTE	TAUX
<30 000	4 000 €
30 000 € / 60 000 €	12%
60 001 € / 100 000 €	9%
100 001 € / 150 000 €	8%
150 001 € / 200 000 €	7%
200 001 € / 60 000 €	6,5%
30 000 € / 300 000 €	6%
300 001 € / 500 000 €	5%
500 001 € / 1000 000 €	4%

*Entant précisé que les commissions ci-dessus doivent être appliquées dans une majorité des transactions, il est possible d'y déroger, uniquement à la baisse, pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (note de la DGCCRF suite à l'arrêt du 10/01/2017)*

## **BARÈME DES HONORAIRES**

### **Commerces**

Cession de fonds de commerce, droit au bail et vente de locaux commerciaux.

Cession de parts sociales et cessions en procédures collectives.

PRIX DE VENTE	OPTION 1	OTPION 2 SUR DEVIS
Prix de vente < ou égal à 25 000	Forfait de 5 000 € HT	
Prix de vente de 25 001 € à 50 000€	Forfait de 7 500 € HT	
Prix de vente de 50 001 € à 100 000€	Forfait de 10 000 € HT	
Prix de vente SUP2RIEUR à 100 000€	10% HT du prix de vente	

TRANSACTIONS Ancien Neuf Prestige commerce